



PLAN D'ACTION GESTION DU CLIMAT SONORE

LE 15 JANVIER 2020

PARTICIPEZ À LA CONSULTATION

La gestion du climat sonore est une priorité pour ADM Aéroports de Montréal. Elle vise à atténuer les impacts sonores des opérations aériennes et à maintenir une cohabitation harmonieuse avec les communautés riveraines.

En 2019, ADM a élaboré un plan d'action pour optimiser la gestion du climat sonore. ADM a retenu les services de la firme d'experts Hélios afin d'identifier et d'analyser les meilleures pratiques de 30 aéroports internationaux de référence.

Le [Plan d'action sur la gestion du climat sonore 2019-2023](#) rassemble plusieurs actions dans huit catégories :

- Gestion des plaintes
- Opérations nocturnes
- Encouragement à l'utilisation d'avions moins bruyants
- Procédures de réduction du bruit (atterrissage et décollage)
- Mesure du bruit et rapports sur le climat sonore
- Planification du territoire
- Relations avec les communautés riveraines
- Système de pistes préférentielles

ADM souhaite recueillir les commentaires des citoyens des communautés riveraines de YUL Montréal-Trudeau à l'égard du plan d'action qui fait l'objet de cette consultation en ligne. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à participer à la consultation en cliquant [ici](#).

La consultation se termine le 31 mars 2020.

ADM complète la mise-en-place d'une plateforme interactive pour les indicateurs des plaintes qui sera disponible sur le site web d'ADM. Les indicateurs des plaintes de 2019 seront publiés à la fin janvier. Une infolettre sera envoyée lors de la publication.

Pour recevoir l'infolettre, veuillez écrire à info@admtl.com.



Si vous ne désirez plus recevoir l'infolettre, [cliquez ici](#).
If you do not wish to receive this newsletter, please [click here](#).